L'Info PARCILLONNE

Avril 2011
N°19

www.parçay-meslay.com

Saison propice au jardinage, le printemps nous permet de sortir des frimas et nous encourage à nous oxygéner. Dans notre village, divers sites tels que les pistes cyclables et piétonnes nous incitent à marcher, à faire du vélo, seul ou en famille. Les terrains dédiés aux sports ou aux loisirs retrouvent leurs activités animées par des chevronnés ou des débutants enthousiastes.

Nous allons profiter du printemps pour végétaliser le pourtour du nouveau terrain de boules. Nous déplorons le saccage nocturne de ce terrain par des automobilistes inconscients. Pour réparer ces dégâts, nous devons débourser la somme de 1 900 €. Évidemment, tous les Parcillons sont touchés par ces actes de vandalisme au travers de leur feuille d'impôts.

C'est aussi l'époque où l'élaboration et la réalisation de projets sont fertiles. L'État a mis en route les réformes sur les collectivités territoriales. Le 15 avril 2011, Monsieur le Préfet présentera la nouvelle organisation des Communautés de Communes du Département. Actuellement, au nombre de 24, nous devrions voir une diminution de moitié. Un avis sera demandé à chaque commune et à la Commission Départementale de Coopération Intercommunale.

Pour notre commune, cette réforme doit nous conduire à une profonde réflexion sur l'avenir compte tenu :

- de son potentiel,
- de sa situation géographique,
- des nouvelles réformes de l'urbanisme,
- des difficultés de circulation liées au développement des communes environnantes.

Pour maîtriser les dépenses d'énergie, nous avons procédé à un audit énergétique sur les principaux bâtiments communaux. Suite aux conclusions, nous prendrons des décisions et réaliserons les investissements adaptés pour alléger les factures. Nous sommes également dans l'attente du résultat d'un audit "éclairage public".

Actuellement au Luxembourg, se poursuit la rénovation des tableaux datés de 1742 qui demeuraient dans l'église. Pendant ce temps, pour les mettre en valeur et avoir le plaisir de les contempler, nous avons réhabilité le fond de l'église pour les installer.

Pour permettre aux jeunes élèves de l'école primaire de s'immerger dans le milieu anglo-saxon, nous sommes en contact avec une école irlandaise favorable à cette démarche pédagogique. Dans quelques semaines, les élèves de Parçay-Meslay et de Tubberclarens pourront échanger par vidéo conférence pour nouer des liens en attendant de se rencontrer.

A vos plantations !

Le Maire,
Jackie SOULISSE

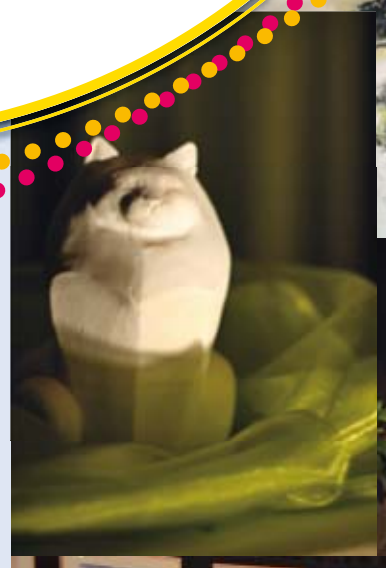

Salon Peintures et Sculptures **RIAGE**

Pour son salon Peintures et Sculptures 2011, RIAGE a accueilli M. Jacky Revers Aquarelliste résidant en Touraine, reconnu dans notre région et même au-delà, puisqu'il est invité depuis plusieurs années au salon international d'aquarelle de Saint Yiriez et sélectionné pour le Salon international de Namur en Belgique.
Ce salon a favorisé la rencontre des artistes présentant leurs œuvres à un public de plus en plus nombreux et amateur d'art.
Cette édition 2011 comme les années précédentes, a été couronnée de succès, dans un esprit de convivialité constaté lors du vernissage qui réunissait une centaine de peintres et sept sculpteurs. C'est une belle récompense pour tous les organisateurs bénévoles que nous sommes.
Monsieur le Maire a exprimé sa fierté pour une manifestation, envers laquelle la municipalité s'efforce de mettre les moyens à disposition.
Il était difficile d'approcher pour admirer toutes les œuvres exposées, mais on ne pouvait manquer les aquarelles de l'invité d'honneur, Jacky Revers présentées sur la scène. "Je recherche dans l'aquarelle la lumière, la transparence et la fluidité, j'essaie toujours d'être au plus près de la nature", nous disait l'artiste.

Les élus locaux présents ont savouré ce moment important qui permet de rêver un peu, de s'évader dans le monde des artistes.
Sur le mur du fond, RIAGE présentait les très belles réalisations des adhérents, ateliers animés par Mme Françoise Jean-Louis (aquarelle) et M. Jean Depotter (Pastel et Huile) en nette progression.
Ami visiteur, vous avez admiré, apprécié, critiqué, en un mot profité de toutes les formes d'expression artistique rassemblées pour vous dans ce Salon de RIAGE à Parçay-Meslay. C'était notre souhait le plus cher.
RIAGE remercie pour leur participation à ce salon, à son organisation et à la remise des prix :
Mme le Député, C. Greff, la Communauté de Communes du Vouvrillon, P. Darragon, le Conseil Général, B. Mariotte, la Mairie de Parçay-Meslay, J. Soulisse, les services techniques de la Mairie, les Viticulteurs, les Artisans d'Art, les Artistes Peintres et Sculpteurs.
Et tous les bénévoles nécessaires à la réalisation de cette manifestation.

M. Gallard
Président de RIAGE

Voir remise des prix page 7

Travaux des **services techniques**

Entrées de propriétés
Les aménagements des entrées de propriétés qui n'ont pu être effectués à la fin de l'année en raison des grèves et des intempéries ont été réalisés en enrobé.

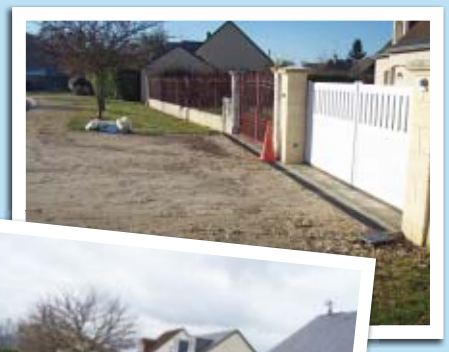

Terrains de pétanque
L'aménagement des espaces verts du terrain communal situé rue de la Sablonnière accueillant les terrains de pétanque est actuellement en cours de réalisation.
La mise en place de rondins pour délimiter les terrains de pétanque et la création d'un nouveau relief pour paysager l'ensemble est l'œuvre des services techniques.
L'aire de jeux pour les enfants sera mise en place ultérieurement.

Reprofilage des fossés rue de la Mairie et de l'allée Saint Joseph

Restauration des trottoirs rue du château d'eau

Trois abribus installés rue des Boissières, allée des Acacias et rue de la Quillonnière

Mise en place des végétaux sur le parking de l'école/centre-bourg

Réfection des murets sur le parking de l'église

Ramassage des encombrants

Désormais, le ramassage des encombrants ne sera effectué que sur la voie publique.
Les déchets devront être mis devant le portail. En aucun cas les services techniques ne rentreront dans les propriétés.
Ce service est réservé aux personnes âgées ou aux administrés ne disposant pas de moyens de locomotion pour se rendre jusqu'à la déchetterie et s'étant inscrits préalablement en mairie. Le ramassage est assuré le 1er lundi de chaque mois par le personnel communal.

Départ en retraite

Le mercredi 16 février, les élus et collègues de Martine Blanchard se sont réunis pour son départ en retraite après plus de huit années passées au sein de la commune à exercer la fonction de comptable. Elle est remplacée par Marie-Claude Decharnia, originaire de Monnaie.

Travaux sur la commune

Réfection du pont de l'autoroute
Dans le cadre des travaux de réparations d'ouvrages d'art sur l'autoroute A10, le pont sur la D76 qui relie la Roche Deniau à la Mulocherie est fermé jusqu'à la mi-avril. Une déviation est prévue par la D.47 et la D.910, via Monnaie.

Travaux au gymnase
Les travaux de réfection des sanitaires et vestiaires du gymnase et de la salle des fêtes ont débuté fin janvier pour une durée de trois mois. Pendant cette période, des toilettes chimiques sont installées à l'extérieur.

Eclairage des terrains de football
Mis en place il y a une trentaine d'années, l'éclairage des terrains de football était devenu inefficace et coûteux en réparations. La commune a donc décidé de conserver les supports mais de remplacer les projecteurs. Ceux-ci procurent un éclairage deux fois plus efficace et moins gourmand en énergie. Cet investissement a couté environ 16 500 €. Les footballeurs, actuellement en tête de la 3ème division, bénéficient maintenant de bonnes conditions d'entrainement avec la réfection de la pelouse l'été dernier.

Un **baby-foot** au Club Ados

Le 24 février, Gérald Bouvet, responsable du Club Ados, avait invité les jeunes et leurs parents à inaugurer officiellement le baby-foot qui fait depuis peu le bonheur des habitués.
Le Maire et ses adjoints, qui s'étaient déplacés pour l'occasion, se sont rapidement pris au jeu lors du tournoi qui a suivi.

L'Info PARCILLONNE
www.parçay-meslay.com

Renouvellement urbain et dynamique locale

Parçay-Meslay, un projet dans l'air du temps

Située dans l'aire urbaine de Tours, l'avenir de Parçay-Meslay s'inscrit dans les réflexions de l'agglomération tourangelle. Pour cela, elle doit concilier de nombreux enjeux.
Impulsée par une dynamique des territoires, Parçay-Meslay s'engage dans la mise en place d'un projet de développement urbain. Cette initiative communale porte sur quatre enjeux fondamentaux :

- **Revitaliser le centre-bourg.** Elément clé de cette approche, la commune souhaite définir une centralité qui tiendra compte des éléments qui la constituent : les monuments comme l'Eglise ou la Commanderie, les commerces et les services ou encore l'évolution des quartiers d'habitation et des équipements.
- **Hiérarchiser les déplacements au sein du bourg.** Il s'agit de réfléchir à l'organisation de la mobilité sur le centre-ville afin d'améliorer la sécurité et les accès pour tous.
- **Améliorer le cadre de vie de la population.** Ce point est l'objectif majeur de la démarche engagée par la commune. Il constitue un enjeu de taille au regard des contraintes rencontrées sur Parçay-Meslay.
- **Traduire de manière opérationnelle et durable, le développement urbain.** Le choix des procédures qui permettront de maîtriser le développement et l'aménagement de Parçay-Meslay pour les 15 ans à venir est fondamental. Ces procédures, sont la Zone d'Aménagement Concerté et l'Approche Environnementale de l'Urbanisme.

Le projet de développement urbain porte sur le centre-bourg étendu jusqu'à l'entrée de ville sur la RD 77 et le secteur de la Logerie inscrit en réserve foncière à long terme (2AUh) dans le Plan Local d'Urbanisme.

Une équipe au service du projet

L'appel d'offre lancé au printemps 2010 permet à la collectivité d'engager une étude de faisabilité préalablement à la réalisation de ce projet de développement urbain. Cette mission, accompagnée d'une Approche Environnementale de l'Urbanisme, est menée par un groupement de prestataires conduit par l'Atelier Péré Architectures installé à Tours. Sont associés à l'équipe : architecte, urbaniste, paysagiste, spécialiste en énergie et développement durable et des bureaux d'études VRD (voiries, réseaux, divers) et déplacement.
L'objet de ces études est d'établir un état des lieux et de mettre en évidence les éléments qui permettront à la commune d'adopter et de mettre en actions un aménagement approprié aux besoins des habitants et de répondre aux objectifs fixés par les Elus.
Depuis octobre dernier, les bureaux d'études parcourent le territoire communal ; ils ont commencé leur travail de terrain et d'analyse. Une première étape, sur le diagnostic a permis d'aborder les enjeux en matière de déplacements et de sécurité routière, de préservation des ensembles de patrimoine bâtis et naturels, de renouvellement urbain, de gestion de la ressource en eau ou encore de consommation énergétique.
Une seconde étape sur la programmation est en cours d'élaboration. A ce jour, les élus travaillent sur plusieurs interrogations, à savoir : quelles organisations souhaite-t-on pour le centre-bourg ? Comment réduire la consommation en eau pour les nouvelles habitations ? Peut-on envisager l'utilisation des énergies renouvelables pour alimenter les logements et les équipements qui seront construits dans la Zone d'Aménagement Concerté ?

Une large concertation

Ce projet de développement urbain est vaste et ambitieux. Il concerne tous les habitants et acteurs de la commune. Chacun doit pouvoir s'exprimer sur sa vision de Parçay-Meslay pour les 15 ans à venir.
C'est pourquoi, différents moyens de communication sont mis à place :

- Une exposition évolutive, disponible à la mairie annexe aux heures d'ouverture de la mairie.
- Un cahier d'observations, disponible dans les locaux de l'exposition.
- Un classeur avec les présentations des comités de travail et les compte-rendus.
- Des réunions publiques.

Echanger, s'informer, concerter

La commune organise la 1ère réunion publique pour le projet de développement urbain, le jeudi 7 avril à 20h30, salle du conseil municipal.
A cette, occasion, les premiers panneaux de l'exposition seront disponibles.

Qu'est-ce qu'une Zone d'Aménagement Concerté ?

La Zone d'Aménagement Concerté ou ZAC est une procédure d'aménagement instituée par la loi d'orientation foncière de 1967. Elle permet aux personnes publiques (commune, communauté de communes,…) de réaliser ou de renouveler des quartiers de ville. La ZAC peut proposer des programmes diversifiés constitués de logements, d'équipements, de bureaux et de services, d'espaces publics, d'espaces verts, … Par cette procédure, la collectivité peut viabiliser elle-même les terrains (aménagement en régie) ou bien faire réaliser les aménagements par un promoteur privé (aménagement concédé).

Qu'est-ce qu'une Approche Environnementale de l'Urbanisme ?

L'Approche Environnementale de l'Urbanisme ou AEU® est une démarche développée par l'Agence de l'Environnement

et de la Maîtrise de l'Energie, ADEME pour accompagner les collectivités locales et les acteurs de l'urbanisme. Il s'agit d'une méthode d'aide à la décision qui doit permettre de placer les enjeux de développement durable et en particulier environnementaux au cœur du processus d'élaboration d'un projet urbain.

A chaque étape, l'AEU® permet aux élus et techniciens de faire une lecture stratégique des enjeux, de se poser les bonnes questions, d'explorer les champs du possible pour prendre les décisions les plus pertinentes au contexte local et à moindre impact sur l'environnement. L'AEU® est une démarche adaptable et pédagogique, faisant appel à l'échange et à l'association des acteurs et habitants au processus de décision. Dans ce cadre, la commune souhaite mettre en place un comité consultatif qui regroupera une quinzaine d'habitants volontaires pour participer aux réunions de réflexion sur la ZAC.

Une capacité d'autofinancement accrue

Le Compte administratif de l'année 2010 sera présenté au vote du Conseil Municipal du 24 mars 2011. Il dégage un excédent de fonctionnement positif de 848 000 euros.
Le programme de réduction des dépenses de fonctionnement mis en œuvre depuis plus de trois ans a été poursuivi en 2010. Cette décision permet d'accroître chaque année notre capacité d'autofinancement et donc d'optimiser notre capacité à investir. Nos recettes de fonctionnement progressent très légèrement.

Les investissements de l'année 2010 entièrement autofinancés s'élèvent à plus de 700 000 euros et demeurent d'un niveau élevé. Parmi les principaux investissements réalisés citons, la rue de la Sablonnière, le terrain de boules, la sécurisation du carrefour des Boissières, le parking situé derrière les écoles, la réfection des tableaux de l'église.

L'endettement de la commune continue de décroître et s'élève au 31 décembre 2010 à 3 508 000 euros.

Le budget Primitif 2011 a été adopté par le Conseil Municipal lors de sa séance du 16 décembre 2010.

Ce budget permet de poursuivre notre soutien aux Associations, à la Petite Enfance (Crèche), aux Jeunes (Centre de Loisirs, Club Ados) à l'Ecole.

L'investissement restera élevé, supérieur à 500 000 euros avec la rénovation des vestiaires et sanitaires du gymnase actuellement en cours, l'enfouissement des réseaux rue de l'Etain.

Tous ces travaux seront réalisés sans emprunt nouveau et sans augmentation d'impôts pour les Parcillons.

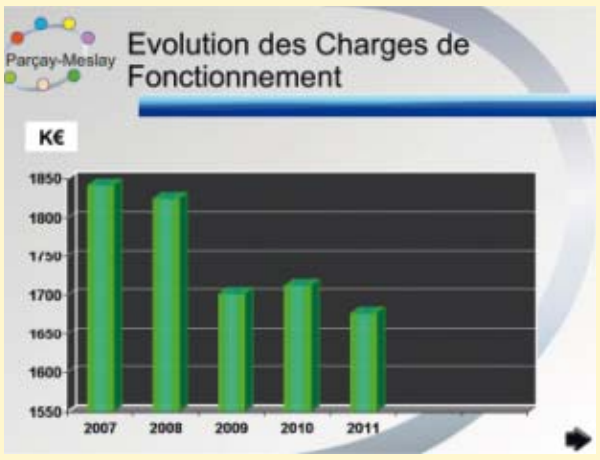

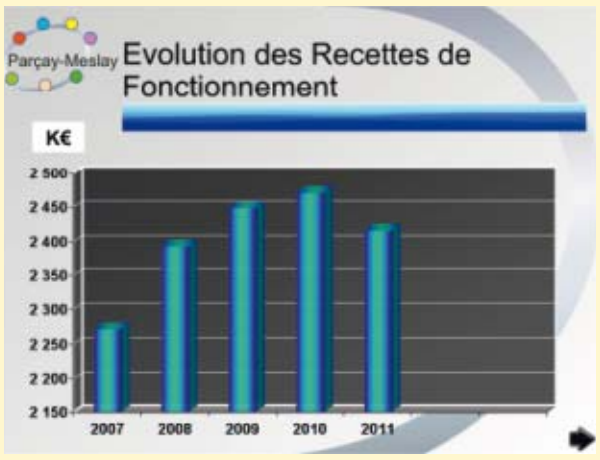

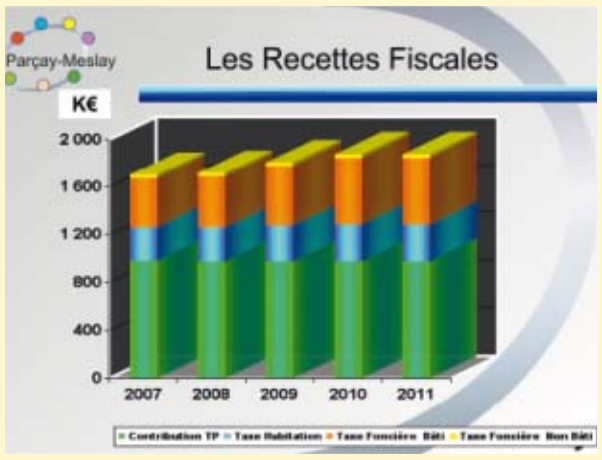

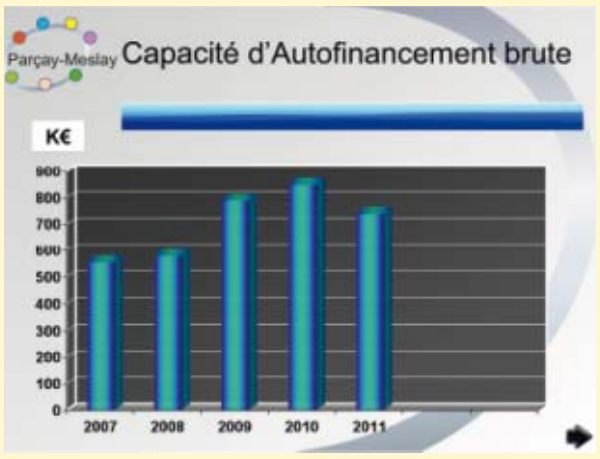

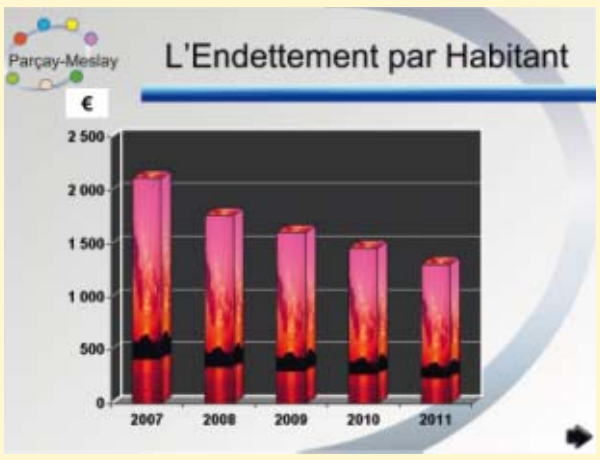

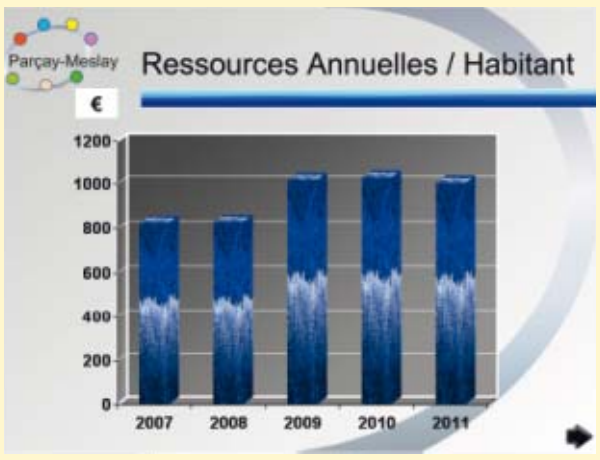

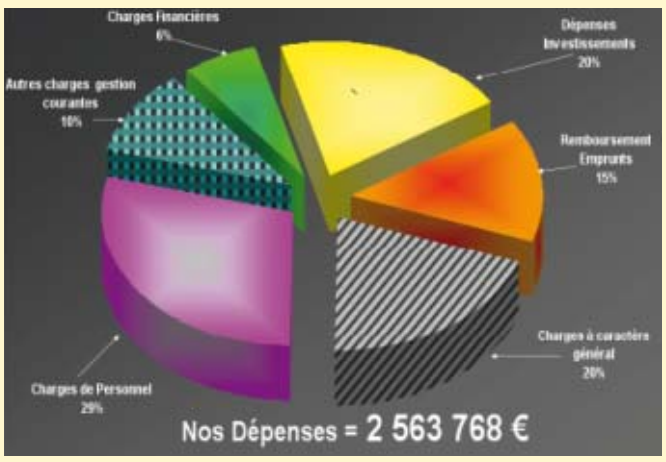

Le programme de réduction des dépenses de fonctionnement mis en œuvre depuis plus de trois ans a été poursuivi en 2010.

Le sport à Parçay-Meslay

Le sport à Parçay-Meslay se porte bien. Nous avons un peu plus de 700 adhérents inscrits dans 13 associations sportives et 6 sites web au niveau de plusieurs disciplines.
L'évolution des effectifs est constante depuis 2008 avec une progression de 10% sur 3 ans avec l'arrivée d'une nouvelle association (un jumeau du foot américain "le Flag").

BADMINTON / BASKET / LE FLAG / FOOTBALL / FOOT-VETERAN / JUDO / BILLARD / DANSE et MODERN JAZZ / STRETCHING et STEP / TENNIS / TENNIS DE TABLE / VTT / YOGA

Les adhérents sont majoritairement issus de la commune de Parçay-Meslay (67%), 16% de la CCV et 18% de Tours Plus.
Le public est partagé entre 59% d'adultes et 41% de jeunes.

Les différentes associations

Le Badminton avec un effectif de 46 adhérents. L'ambiance y est toujours aussi sympathique et conviviale.

L'APM Basket Club avec un effectif de 47 adhérents. Un dynamisme exemplaire et des équipes reconnues en compétition.
Venez les découvrir sur leur site :
http://www.basketaparcay.com/

Le Flag avec un effectif de 15 adhérents. Ce sport est similaire au football américain mais sans plaquage ce qui limite les chocs et le rend moins dangereux. Il se pratique en équipe de 7 joueurs.
La saison passée 2009/2010 s'est terminée par une première place en régionale. Bravo à cette nouvelle discipline !...

Le Football avec un effectif de 115 adhérents et des résultats exemplaires. L'année 2009/2010 s'est terminée avec une montée des 2 équipes fanions en D3 et D4. L'équipe N°1 (photo ci-contre) inscrite en D3 pour la saison en cours est première de sa poule à ce jour.
Il faut également souligner les belles performances des équipes U18 / U15 / U13 en entente avec Rochecorbon et Vouvray. Les U18 ont terminé une très belle saison 2009 /2010 avec une première place en championnat D1 et une deuxième place en coupe d'Indre-et-Loire.
Toutes les autres équipes jeunes sont également à féliciter sans oublier les entraineurs et tous les dirigeants qui sans bruit, font un remarquable travail.
Venez les découvrir sur leur site :
http://apmfc.footeo.com/

Le Football vétéran avec ses 22 adhérents toujours aussi fidèles pour jouer le dimanche matin avec des températures bien fraîches en hiver.
Venez les découvrir sur leur site :
http://www.apmvet.com/

Le Judo avec ses 105 adhérents en constante augmentation (doublement des effectifs en 3 ans) avec une ouverture cette année d'un groupe adultes.
Le résultat des jeunes est exemplaire.
Finaliste départemental 2010 pour des Benjamins par équipe de six (-40Kg)
Champion départemental 2010 pour un minime en -50Kg
Championne régionale 2010 pour une minime en -48Kg

Le Billard club Parcillon, avec ses 30 adhérents, toujours aussi fidèles et qui a l'un des plus gros avantages de toutes les associations sportives de Parçay-Meslay, c'est de pouvoir jouer 24H/24 dans leur salle dédiée à cette discipline et située à la Commanderie.

La Danse et le Modern jazz, avec leurs 53 adhérents, retrouvent un effectif stable mais qui a encore les moyens d'accueillir d'autres adhérents. Là aussi, petits et grands se défoulent et se retrouvent autour d'Eva Loriau et Delphine Sanchiz, les nouvelles animatrices de cette activité.

La Stretching et le Step, avec leurs 52 adhérents, dont 30 pour le stretching se retrouvent chaque semaine à la salle des fêtes et la salle JL Villain. Cette activité est de nouveau encadrée depuis 1 an par Daniel Danet (coach sportif diplômé).

Le Tennis, avec ses 97 adhérents, se porte bien avec une légère augmentation d'une quinzaine de personnes depuis 2008. L'année 2009-2010 s'est terminée, en apothéose avec la montée de l'équipe femmes en 1ère division et de l'équipe hommes en 2ème division aux deux championnats été et hiver. Très belle performance des équipes séniors sans oublier les + jeunes qui terminent en 15/16 ans à la deuxième place de leur poule. Le mini-tennis avec des enfants de 5 à 6 ans est également à souligner avec un groupe qui existe depuis maintenant 3 ans. Avis aux petits tennismen de Parçay-Meslay qui veulent se lancer, il y a encore de la place pour cette tranche d'âge.
Venez les découvrir sur leur site :
http://apmtc.jimdo.com/

Le Tennis de Table, (61 adhérents), se porte bien avec 8 équipes adultes et 3 équipes jeunes engagées en Championnat.
Les résultats sont également très encourageants avec des équipes à tous les niveaux départementaux. L'équipe première est à la porte du championnat régional.
Le TTPM est à la fois sportif et convivial, pour tous les niveaux de débutant à chevronné de 7 à 85 ans pour notre "Benjamin".
Venez les découvrir sur leur site :
http://www.tt-parcay-meslay.net/

Le VTT se porte également de mieux en mieux avec l'arrivée d'une équipe de 6 routards qui font fondre le goudron tous les dimanches. L'association totalise 39 adhérents avec une progression de plus de 30%. Venez les découvrir sur leur site :
www.onoffroad-touraine.fr/

Le Yoga, avec sa trentaine d'adhérents, se porte également bien avec une évolution des effectifs non négligeable. Venez le découvrir, ça se passe tous les mardis soir de 17h00 à 20h00 à la salle JL Villain.

La mairie est à vos cotés

Le sport à Parçay-Meslay se positionne plutôt bien au niveau des effectifs, de l'ambiance et des résultats, mais n'oublions pas que c'est grâce à tous les bénévoles, la qualité des enseignants et la contribution de la mairie que cela fonctionne.
Nous connaissons tous les difficultés de chacun à pouvoir étendre les créneaux, accueillir plus d'adhérents et permettre la compétition dans des infrastructures élargies et adaptées.

Notre travail et notre rôle d'élus dans la commission est de soutenir et de défendre nos associations afin qu'elles puissent vivre et grandir. Nous nous donnerons tous les moyens pour y parvenir.

Bibliothèque **"Le livre dans les Vignes"**

Mars 2009… Mars 2011. Cela fait deux ans que notre Bibliothèque "tourne" grâce à l'enthousiasme intact de ses bénévoles et le soutien permanent du Conseil municipal.
Le 4 décembre, nous avions invité le Magicien Tourangeau Mandragore, pour le plus grand plaisir des petits et même des grands. Quelques 200 personnes ont apprécié le spectacle dans la salle St-Pierre : baguette magique, cordes, foulards, cartes à jouer ont réservé bien des surprises… tours de magie

collective, petits cadeaux humoristiques et pour finir, l'artiste illustra le rêve d'une trêve à l'approche de Noël. Symboliquement, un dernier tour transforma les noirceurs de la vie en couleur de la paix, le blanc. En effet, notre artiste, que nous reverrons avec plaisir, milite dans l'association "Magie à l'hôpital".
Janvier a été l'occasion d'accueillir l'Exposition consacrée à Jean Paul Sartre et Simone de Beauvoir : via les photos du photographe de renom qu'est Antanas Sutkus, lors de leur voyage en Lituanie. Ce fut l'occasion de faire venir les classes de CM2-CM1 pour leur parler en particulier des Pays Baltes, entrés désormais dans l'Europe. L'occasion aussi de rappeler que Jean Paul Sartre comme Raymond Aron ont fait leur service militaire à la BA 705, à la Météo. Pour clore cette semaine particulière, nous avons voulu terminer par une soirée débat-conférence, étoffée par un diaporama des responsables de Touraine Baltique, montrant la vie actuelle dans ces trois pays frères : cette projection et les évocations de trois invitées - étudiantes ou originaires de Lettonie pourraient nous donner l'idée d'aller visiter, voire passer quelques vacances… en tout cas nous ont permis de les connaître.
Le **mercredi 9 février,** quelques 6ème et 5ème motivés sont venus nous parler de leurs "coups de cœur", des livres qu'ils apprécient et qu'ils aimeraient trouver dans la Bibliothèque.
Le **18 février :** c'est au tour des adultes réunis au Comité de lecture de nous raconter "leurs coups de cœur". Nous sommes toujours dans l'attente d'un plus grand nombre d'adultes : Pour le choix des livres à acheter… et pour créer "des liens" autour d'un café ou d'un thé !…
Le **Samedi 12 mars :** Claude Croubois, écrivain bien connu des Tourangeaux, historien érudit, auteur de romans policiers savoureux, est venu nous parler de ses livres avant de les dédicacer. C'était une occasion unique de l'approcher et de mieux le connaître.
Les flash-infos, les affiches, etc, vous permettront de continuer à vous informer sur nos futurs projets au fur et à mesure que les idées nous viennent… Mais les Parcillons peuvent aussi nous faire part de leurs souhaits. Ils seront les bienvenus.

Marie-Jo FENET

"Aux p'tits bonheurs" nous avons beaucoup de nouveautés…

Depuis fin 2010, les enfants et nous même sommes ravis d'accueillir chaque mois Henriette, Bernard et Jacques (intervenants bénévoles).
Henriette et Bernard viennent animer une activité (jeux, chants, bricolages…) dans le cadre de notre projet "rencontres intergénérationnelles".
Pour Jacques, bénévole de la bibliothèque, il s'agit d'un échange autour d'un livre, d'une histoire, d'un conte dans le cadre de notre projet "rencontre autour d'un livre".
Les enfants et toute l'équipe remercient chaleureusement ces personnes bénévoles pour leur dynamisme, leur gentillesse et leur implication spontanée à nos projets.
Puis notre fête de Noël fut l'occasion d'une rencontre conviviale avec les familles autour d'une exposition photos préparée par les enfants et l'équipe, sur le thème d'une journée à la crèche, et qui s'est terminée autour d'un grand goûter préparé par les familles.
Chaque mercredi, les enfants sont toujours ravis de profiter de la bibliothèque où nous sommes attendus par une équipe accueillante.
Nous réfléchissons déjà à nos projets pour 2011, nos idées ne manquent pas… Nous en reparlerons dans la prochaine Info Parcillonne.

L'équipe des p'tits bonheurs

Concert de Noël

Le traditionnel rendez-vous de noël de la Société Musicale de Parçay-Meslay s'est tenu le samedi 11 décembre à la salle des fêtes.
Après la remarquable prestation de l'ensemble des cuivres de l'harmonie et de l'école de musique qui regroupait une vingtaine de musiciens, la Musique Départementale des Sapeurs Pompiers a interprété divers morceaux de musique martiale, classique, japonaise ou encore antillaise.

CCAS

La vocation première du Centre Communal d'Action Sociale est de venir en aide aux personnes en difficulté. Cette année encore quelques dossiers d'aide personnalisée ont été traités avec l'aide de l'assistante sociale, Madame Tirand.
Le repas traditionnel s'est déroulé le 02 octobre avec une dizaine de nouveaux convives.
Les membres du CCAS ont également pris soin de préparer les colis de Noël pour les personnes ne pouvant plus se déplacer au repas pour des raisons de santé.

Comme tous les ans, ils ont aussi fêté les anniversaires des ainés ayant au moins 85 ans. Cette année ils étaient au nombre de 35 (37 prévus en 2011). Ce sont de vrais moments privilégiés et il est rassurant de constater que de plus en plus, les enfants des personnes âgées viennent se joindre à elles.

Ils étaient également nombreux à s'être déplacés pour déguster la galette du CCAS le 9 janvier 2011 à la salle des fêtes en compagnie de l'animateur et chanteur Pierre VALRAY.

Cérémonie des vœux

Vendredi 14 janvier, vous étiez nombreux à vous être déplacés à la salle des fêtes pour assister aux vœux de la municipalité.
Après son discours et ceux des adjoints, le Maire a mis à l'honneur plusieurs Parcillons : Lydia Carrère et Françoise Vergnaud, agents administratifs à la retraite, Yves Lainé, champion de tennis de table des 85 ans et plus, Margaux Boisson, lauréate d'un concours de sécurité routière, Anthony Beord et Roxane Chiquet, jeunes champions de judo ainsi que les benjamins du club.

Week-end jeux

La sixième édition de cette manifestation organisée par le service enfance-jeunesse, s'est déroulée le week-end du 15 et 16 janvier, avec une nouveauté cette année : une soirée casino qui a remporté un franc succès. Les familles ont ainsi pu retrouver les jeux traditionnels qui ont fait la réputation de l'événement, avec le renfort habituel des associations : Nos enfants d'abord, Frimousse et le Club Retraite et Loisirs.

Théâtre la Compagnole

La compagnie de théâtre la Compagnole a ajouté un nouveau succès à son palmarès avec une comédie désopilante en trois actes intitulée "T'emballe pas !" de Christian Rossignol, que vous avez pu découvrir au mois de février à la salle des fêtes. Pour son 28ème spectacle et pour faire face à la demande toujours croissante, la troupe de comédiens amateurs avait décidé d'instaurer une cinquième représentation qui a également fait salle comble.

Riage, **remise des prix** salon peintures et sculptures 2011

Médaille de la Ville remise par le Maire, M. SOULISSE à l'Invité d'honneur M. Jacky REVERS
Prix du Conseil général : Médaille remise par M. MARIOTTE, Conseiller Général à Mme Michelle DAMY
Prix de la Communauté de Communes : Médaille remise par M. DARRAGON Président de la C.C.V. à M. Jean-Jacques BAUDIN
Prix du salon Riage : M. Jean-François CARON - Sculpture
Prix de la ville de Parcay-Meslay : Mme Danielle DE KEUKELEARE
Prix huile et acrylique : Mme Mireille PRINTEMPS
Prix aquarelle et encre : Mme Dominique KERGOSIEN
Prix pastel : Mme Annick LEBRUN
Prix sculptures : Melle Christine ONILLON
Prix techniques mixtes et dessin : M. René MARTIN
Prix atelier RIAGE : Mme Brigitte ANDRYCHOWSKI
Prix du public : M. BESNIER Daniel
Pour chacun des 11 lauréats, 1 diplôme + 1 lot de 3 bouteilles de Vouvray, offert par les viticulteurs de Parçay-Meslay

Quelques dates à retenir...

EVENEMENT	DATES	ORGANISATEUR	LIEU
Réunion publique ZAC	Jeudi 7 avril	Municipalité	Mairie
Concert	Vendredi 8 avril	Orchestre Universitaire de Tours	Eglise
Vide-grenier	Dimanche 1er mai	APM Football Club	Salle et Parc Saint Pierre
Repas spectacle	Samedi 7 mai	Para Los Ninos	Salle des fêtes
4ème critérium de Touraine Classic	Dimanche 17 avril	Cart Historique	Du côté de la Grange de Meslay
Cérémonie commémorative	Dimanche 8 mai	Anciens Combattants	Mairie
Concert de printemps	Dimanche 22 mai	Société Musicale de Parçay-Meslay	Salle des fêtes
Spectacle	Samedi 28 mai	Atelier Théâtre Jeune	Salle des fêtes
Concert - Chorale Lettone	Lundi 30 mai	Bibliothèque	Amphithéâtre de la bibliothèque
Tournoi Ludovic Bayart	Samedi 11 et dimanche 12 juin	Tennis de Table	Salle des fêtes et gymnase
Fête de la musique	Dimanche 19 juin	Municipalité	Centre-bourg
Carrés d'art	Du 19 juin au 4 juillet	Municipalité	Mairie

Permanence du Maire

Monsieur Jackie SOULISSE, Maire de Parcay-Meslay, reçoit le dernier samedi de chaque mois de 10h à midi, et sur rendez-vous les autres jours de la semaine.
Horaires d'ouverture de la mairie :
Du lundi au vendredi : de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00 (fermé le jeudi matin).

De nouveaux **boulangers**

Le 6 janvier dernier, **Susy et Pascal GAUTIER** ouvraient les portes de la boulangerie, prenant ainsi le relais des époux VILLEMAINE partis en fin d'année.
Formés chez les compagnons boulangers et pâtissiers, les nouveaux artisans ont décidé de s'installer à leur compte en achetant la Boulangerie Pâtisserie, rebaptisée "Aux Gourmandises de Parçay".

Horaires :
Lundi, mardi, jeudi, vendredi et samedi de 6h30 à 13h30 et de 15h00 à 19h30
Dimanche de 7h00 à 14h00
Fermé le mercredi.

Création d'un **espace esthétique**

Depuis le 22 mars, Parçay-Meslay accueille un salon de beauté au centre-bourg.
Aude, socio-esthéticienne et **Sylvie**, esthéticienne expérimentée, se sont associées pour créer leur espace esthétique et vous proposer une large gamme de services (soins du visage, épilations, formules détente, manucures et maquillages) à proximité de chez vous.
Horaires d'ouverture : mardi, mercredi, jeudi et vendredi de 9h à 19h - samedi de 9h à 13h.
Adresse : "L'Espace esthétique Aude et Sylvie", 53 rue de la mairie - tél : 02 47 25 19 80

Une **équipe cynophile** au service des Parcillons

Jean-Philippe LENEEZ, maître chien expérimenté (5 années sur sites militaires sensibles, 1 an comme indépendant), propose ses services de gardiennage et de sécurité pour toutes sortes d'évènements, de la fête familiale au contrôle d'accès et surveillance de chantiers, sites industriels, grandes surfaces, salons et événementiel.
Devis gratuit.
02 47 29 03 06

Listes des marchés conclus en 2010 (travaux, de fournitures et de services)

Objet	Date du marché	Attributaires	Code postal attributaire
MARCHES DE 4 000 à 19 999,99 EUROS HT			
Restauration du tableau "La multiplication des pains"	janv-10	Atelier Taillefert	52 150
Restauration du tableau "Le Centenier aux pieds de Jésus"	janv-10	Atelier Auvity	3 360
Marché de maintenance de l'éclairage public	févr-10	Entreprise électrique Val de Loire	37 250
Ouverture d'une ligne de trésorerie	mars-10	Caisse d'Epargne	37 000
Etude capacitaire relative au transfert des effluents eaux usées vers Tours Plus	avr-10	SAFEGE	37 000
Réalisation du site internet de la commune	Juin 2010	RACCOURCI	17 000
Marché de maitrise d'œuvre pour la rénovation des vestiaires et sanitaires du gymnase	Octobre 2010	Abm Achitectes	37 058
MARCHES DE 20 000 à 49 999,99 EUROS HT			
Convention de maitrise d'œuvre pour l'aménagement de Rue de l'Etain, Rue du Calvaire et Allée des Acacias	Juin 2010	SAFEGE	37 000
MARCHES DE 50 000 à 89 999,99 EUROS HT			
Assistance à maitrise d'ouvrage pour la réalisation d'une étude préalable au projet de développement urbain su centre bourg	Sept 2010	Atelier Péré Architecture	37 000
MARCHES DE 125 000 à 192 999,99 EUROS HT			
Marché portant sur la rénovation des vestiaires et sanitaires du gymnase	Décembre 2010	Lot 1 Démolition : BSTR , Lot 2 Bardage : Boussiquet, Lot 3 et 4 : Menuiseries int. et ext. : Guillot Champion, Lot 5 Cloisons : Isoplaque, Lot 6 Revêtements de sol : Braud, Lot 7 Peinture Charron, lot 8 Plomberie : IDR 37, Lot 9 Electricité : Roulet, Lot 10 Etanchéité : SMAC	
MARCHES DE 193 000 à 999 999,99 EUROS HT			
Marché portant sur l'aménagement de la Rue de la Sablonnière	Juin 2010	Lot 1 VRD : SAS TPPL, Lot 2 Eclairage public : Entreprise Electrique Val de Loire, Lot 3 Espaces verts : Les Artisans paysagistes	

Condamnation pour **propos diffamatoires**

Par citation directe, les Maires de Chanceaux-sur-Choisille, Parçay-Meslay et Rochecorbon ont assigné Monsieur Julien Deparis à comparaitre devant le Tribunal correctionnel de Tours pour s'être rendu coupable du délit de diffamation publique envers des citoyens chargés d'un mandat public, en diffusant le 11 janvier 2010 une lettre aux habitants de Parçay-Meslay intitulée "Compte rendu de votre conseiller municipal". Cette lettre dénonçait une démarche de rapprochement de la commune de Parçay-Meslay, Chanceaux-sur-Choisille et Rochecorbon avec la Communauté d'Agglomération Tour(s) Plus et comportait notamment les propos suivants : "les seuls gagnants seraient donc Tours et les Maires qui veulent s'en aller, la rémunération de Vice-président étant plus attractive, plus de 2 000 € au lieu d'à peine 900 € à la CCV …".

Le Tribunal Correctionnel, dans son jugement en date du 10 février 2010, après avoir entendu Marie-Paule Le Bihan et Jacques Bouton, témoins cités par-devant Monsieur Deparis, a déclaré ce dernier coupable des faits de diffamation à l'encontre des trois Maires, le condamnant à une amende de 1 000 € avec sursis et a reçu la constitution de partie civile des trois Maires en leur accordant 1 euro symbolique à titre de dommages et intérêts (conformément à l'usage). Le Tribunal a ainsi déclaré que :

"(…) Jérôme Deparis, dans le courrier distribué, laisse sous-entendre que les trois plaignants opteraient pour un rattachement à Tour(s) Plus, uniquement pour percevoir "une rémunération" supérieure ; en diffusant de telles allégations comportant des erreurs sur les termes "rémunération" (au lieu d'indemnité), sur le montant même de cette indemnité (décrite comme très supérieure à la dernière délibération de Tour(s) Plus : 1 191,51 € pour un Vice-président), Jérôme Deparis a porté atteinte à la considération des trois Maires par rapport à leurs électeurs, et ce, de mauvaise foi ; en effet, il lui appartenait, à tout le moins, de s'assurer du taux exact de l'indemnité versée par Tour(s) Plus avant de le diffuser ; sa volonté de nuire à la considération des trois plaignants résulte également de l'affirmation (non fondée) que ces trois Maires auraient eu la fonction de Vice-président alors qu'ils peuvent être simples conseillers attributaires et percevoir dès lors, une indemnité inférieure à celle qu'ils touchent au sein de la CCV."

Inscriptions rentrée scolaire

Sont concernés : les enfants à inscrire pour la première fois à l'école maternelle, les enfants quittant la maternelle et entrant en cours préparatoire et les enfants radiés de l'école d'une commune extérieure.

Pour une 1ère inscription en maternelle : les enfants doivent avoir 3 ans au 31 décembre 2011.

Si vous résidez sur la Commune :

Il faut remettre en mairie : une copie de votre livret de famille et un justificatif de domicile. A l'appui de ces pièces, un certificat d'inscription scolaire signé par le Maire ou son représentant sera établi et remis quelques jours plus tard à la famille afin de procéder à l'admission définitive de l'enfant auprès des directeurs d'école. Il faut ensuite prendre rendez-vous avec le directeur de l'école concernée et apporter le certificat délivré par la Mairie, ainsi que le livret de famille et le carnet de santé.

Directeur de la publication : Jackie SOULISSE
Rédaction : Emmanuelle GILDARD, Mairie de Parçay-Meslay
Photographies : Mairie de Parçay-Meslay, RIAGE

Conception : Projectil
Tél. : 02 47 20 40 00
Régie publicitaire : Sogepress
Tél. : 02 47 20 40 00
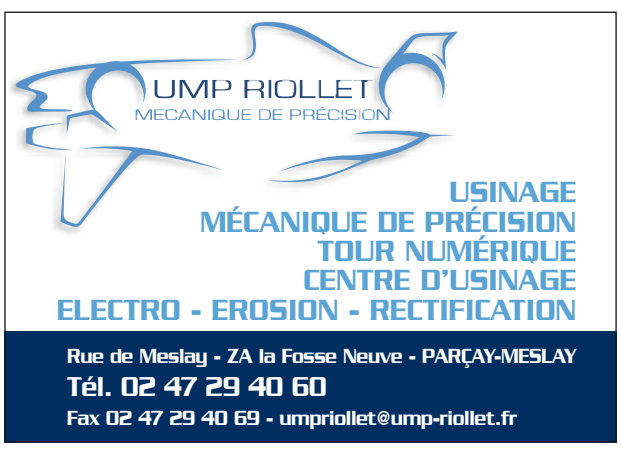
La Municipalité de Parçay-Meslay remercie les annonceurs qui permettent la réalisation de ce journal. Toutes erreurs ou omissions seraient involontaires et ne sauraient engager notre responsabilité. Vente interdite. Tous droits d'utilisation ou de reproduction réservés.